

2026-2027

GUIDE DE LA RENTRÉE



TOUTES LES INFOS

8

LA RENTRÉE PRATIQUE

Modalités d'inscription	p. 8
Accueil périscolaire	p. 9
Restauration Municipale	p. 10

15

MOINS DE 3 ANS

Petite enfance	p. 15
----------------	-------

4

À L'ÉCOLE

Calendrier des vacances scolaires	p. 4
Organisation de la semaine	p. 5
Groupe scolaire du Moulin	p. 6
Groupe scolaire du Bourg	p. 7

11

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Accueil de Loisirs	p. 11
Mik'ados	p. 12
Animations sportives	p. 12
École Municipale de Musique	p. 13
Bibliothèque Municipale	p. 14





Chères Ingréennes, chers Ingréens,

La rentrée scolaire est toujours un moment particulier : celui des retrouvailles, des premiers pas pour les plus jeunes et de nouveaux défis pour les plus grands. À Ingré, accompagner chaque enfant vers la réussite demeure une priorité.

Cette ambition se traduit par des actions concrètes : amélioration continue de nos écoles, aménagement de cours végétalisées, tableaux numériques interactifs et gratuité des fournitures scolaires pour nos écoliers. Au-delà du temps de classe, la Maison de la musique, l'Accueil de loisirs, les animations sportives et le service Petite Enfance offrent à chacune et à chacun de nombreuses occasions de s'épanouir et de développer ses talents. Cette cohérence entre tous les temps de l'enfant guide notre Projet Éducatif Local, construit avec l'ensemble des acteurs de l'éducation au service de l'égalité des chances.

L'année sera également marquée par une étape attendue : l'ouverture, au second semestre, de La Parenthèse, notre future médiathèque-ludothèque. Lieu de lecture, de jeu, de culture et de rencontre, gratuit et accessible à toutes et tous, elle viendra enrichir l'offre proposée aux jeunes et aux familles. En attendant, ce guide a été pensé pour vous accompagner au quotidien : vous y trouverez toutes les informations utiles – inscriptions, horaires, contacts – pour organiser sereinement l'année de vos enfants.

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site www.ingre.fr et la page Facebook « Ville d'Ingré ».

Je remercie l'ensemble des professionnels - enseignants, ATSEM, éducateurs, animateurs, agents municipaux - mobilisés pour le bien-être et la réussite de nos enfants.

Bonne rentrée à tous, petits et grands.

Christine Dumais

Arnaud JEAN

1^{er} Adjoint chargé de l'éducation,
et de la transition écologique

Michel PIRES

Adjoint chargé de la culture, du sport
et de la vie associative

Mélanie DESCHAMPS

Adjointe chargée de la jeunesse

Jean-Michel AUZANNEAU

Conseiller spécial délégué aux sports

Michèle LUCAS

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Calendrier des vacances scolaires 2025-2026

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
	Académies Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Reprise des cours :		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : mardi 1 ^{er} septembre 2026		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : vendredi 16 octobre (après l'école) Reprise des cours : lundi 2 novembre 2026		
Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 18 décembre (après l'école) Reprise des cours : lundi 4 janvier 2027		
Vacances d'hiver	Fin des cours vendredi 12 février 2027 (après l'école) Reprise des cours lundi 1 Mars 2027	Fin des cours vendredi 19 février 2027 (après l'école) Reprise des cours lundi 8 mars 2027	Fin des cours vendredi 5 février 2027 (après l'école) Reprise des cours lundi 22 février 2027
Vacances de printemps	Fin des cours vendredi 9 avril 2027 (après l'école) Reprise des cours lundi 26 avril 2027	Fin des cours vendredi 16 avril 2027 (après l'école) Reprise des cours : lundi 3 mai 2027	Fin des cours vendredi 2 avril 2027 (après l'école) Reprise des cours lundi 19 avril 2027
Vacances d'été	Fin des cours : vendredi 2 juillet 2027 (après l'école)		

Dates des inscriptions aux Accueils de Loisirs

Vacances d'Automne - Accueils de loisirs ouverts du 19 octobre au 30 octobre 2026.
Inscriptions du 14 au 25 septembre 2026.

Vacances de Noël - Accueils de loisirs ouverts du 28 au 31 décembre 2026.
Inscriptions du 23 novembre au 4 décembre 2026.
(fermé du 21 décembre au 25 décembre 2026).

Vacances d'Hiver - Accueils de loisirs ouverts du 22 février au 5 mars 2027.
Inscriptions du 18 au 29 janvier 2027.

Vacances de Printemps - Accueils de loisirs ouverts du 19 au 30 avril 2027.
Inscriptions du 15 au 26 mars 2027.

Vacances d'Été - Accueils de loisirs ouverts du 5 juillet au 31 août 2027.
Inscriptions du 3 au 31 mai 2027.
(fermé le 1^{er} septembre).



LA SEMAINE DE L'ÉCOLIER



lundi mardi mercredi jeudi vendredi

Accueil périscolaire
de 7h30 à 8h30

Temps scolaire
de 8h30 à 11h45

Pause méridienne
de 11h45 à 13h45

Temps scolaire
de 13h45 à 16h30

Accueil périscolaire
de 16h30 à 18h30

Accueil matin
de 7h30 à 8h30

Accueil de loisirs
avec repas

Arrivée
de 8h30 à 9h30
Départ
de 16h30 à 17h

Accueil soir
de 17h à 18h30

Accueil périscolaire
de 7h30 à 8h30

Temps scolaire
de 8h30 à 11h45

Pause méridienne
de 11h45 à 13h45

Temps scolaire
de 13h45 à 16h30

Accueil périscolaire
de 16h30 à 18h30





Les groupes scolaires

La ville d'Ingré accueille 1097 écoliers au sein de 2 groupes scolaires, les écoles du Moulin (maternelle et élémentaire) et les écoles du Bourg (Émilie Carles et Victor Hugo).
Effectif global : maternelles 391 et élémentaires 706.

Groupe scolaire du Moulin

École Maternelle du Moulin

66, rue de la Justice
Tél. : 02 38 74 77 52
Mail : ecm-moulin-choix-ingre@ac-orleans-tours.fr

École Élémentaire du Moulin

66, rue de la Justice
Tél. : 02 38 22 85 14
Mail : ec-moulin-choix-ingre@ac-orleans-tours.fr



UTILE

Inscriptions pour les nouveaux élèves

Pour la rentrée à l'école maternelle, les enfants doivent avoir 3 ans au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

Renseignements auprès de l'Accueil Unique au 02 38 22 85 22 - mail : accueil@ingre.fr

Groupe scolaire du Bourg

École Maternelle Émilie Carles

10, rue André Foucault

Tél. : 02 38 74 85 36

Mail : ecm-emilie-carles-ingre@ac-orleans-tours.fr

École Élémentaire Victor Hugo

8, rue André Foucault

Tél. : 02 38 22 85 00

Mail : ec-victor-hugo-ingre@ac-orleans-tours.fr



À SAVOIR

La ville investit et soutient l'école pour la réussite de tous les élèves.

- Aménagements, mobiliers scolaires et de restauration, grands travaux, entretien, réhabilitation des cheminements aux abords des écoles
- Aménagement de cours végétalisées (type OASIS)
- Une intervention sportive municipale ou associative pour chaque classe élémentaire.
- Intervention de la Police Municipale dans le cadre de l'opération "savoir rouler à vélo"
- Une participation financière aux classes de découverte
- Installation de tableaux numériques interactifs dans les classes élémentaires
- Gratuité des fournitures scolaires
- Remise d'un livre et une calculatrice aux élèves de CM2 pour le départ au collège

Modalités d'inscription

La plupart des démarches et inscriptions liées à l'Éducation et à la Jeunesse sont accessibles en ligne sur le site **www.ingre.fr** - Espace Famille. Vous pouvez également récupérer l'ensemble des documents à l'Accueil Unique. Le dossier famille est obligatoire pour pouvoir accueillir votre enfant au sein des structures municipales. Celui-ci est à compléter en ligne sur votre Espace Famille.

Le dossier famille vous permettra d'inscrire votre enfant en ligne à

- L'accueil périscolaire du matin et/ou du soir
- L'accueil de loisirs des vacances scolaires
- L'École Municipale de Musique
- La restauration municipale
- L'accueil de loisirs le mercredi
- Mik'ados

Inscriptions auprès du service pour : L'École Municipale des Sports

DEPUIS 2023

Depuis la rentrée 2023

Le tarif est calculé à partir du quotient CAF de la famille, en fonction des ressources du foyer.

À SAVOIR

Le délai de prévenance pour les modifications d'inscriptions à l'accueil périscolaire et à la restauration scolaire **est de 2 jours**. Pour l'accueil de loisirs les mercredis, le délai de prévenance est de 7 jours.

En cas de non respect des délais, une majoration de facturation sera appliquée (+50% de votre tarif).

Tarifs (disponibles sur **www.ingre.fr**)

Espace Famille - **www.ingre.fr**

L'Espace Famille vous permet de : consulter votre dossier ; inscrire vos enfants à certaines activités extra-scolaires ; gérer les plannings des différentes activités de votre enfant (réservation, annulation) ; visualiser vos réservations et factures ; payer en ligne ; échanger avec les services Éducation-Jeunesse et Guichet Famille ; imprimer tous les documents du service jeunesse (carte des tarifs, fiches inscriptions, règlement intérieur)

Pour s'inscrire à l'Espace Famille, contactez le service Guichet Famille au 02 38 22 85 22 qui vous communiquera vos identifiants pour ouvrir votre compte.

Chaque mois, une facture est disponible sur votre Espace Famille. Le paiement pourra s'effectuer :

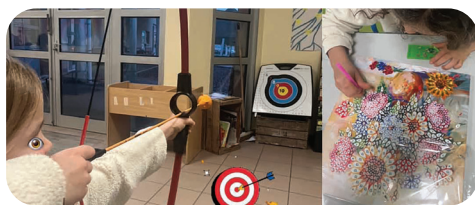
- depuis le portail famille et citoyen, en cliquant sur mes Factures
- par internet sur <https://www.payfip.gouv.fr> (Identifiant de collectivité 000397 Références - NUMERO DE FACTURE-)
- par chèque établie à l'ordre du SGC Orléans Métropole accompagné du talon de règlement

Paiement sur place : en espèce (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite).

Accueil Périscolaire

Un accueil est proposé pour chaque groupe scolaire matin et soir, du lundi au vendredi.

Des animateurs et animatrices formés prennent en charge les enfants le matin jusqu'à la rentrée en classe et à partir de la fin de la journée scolaire jusqu'à l'arrivée des parents. Les enfants prennent leur goûter (fruits, compotes, cakes



faits maison, laitages) et ont ensuite la possibilité de participer à différentes animations.



Groupe scolaire du Bourg

Accueil au Parc de Bel Air
(Accueil de loisirs Gabriel
Pahaut) Tél. : 02 38 22 85 15

Groupe scolaire du Moulin

Accueil au 66,
rue de la Justice
Tél. : 02 38 74 75 68



Horaires d'accueil

Pour tous les groupes scolaires

Matin : du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30

Soir : du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30

À noter, départ à pied de l'accueil du Bourg (ALSH)
à 8h15 pour rejoindre l'école !

UTILE

Les enfants inscrits à l'accueil du soir bénéficient d'un goûter fourni par la Mairie.

Les goûters sont consultables sur le site de la ville www.ingre.fr.

« Enfance et Jeunesse » « Restauration Municipale »



À partir du mois d'octobre, un accompagnement aux devoirs est proposé du CE1 au CM2, sur inscription et en fonction des places disponibles. Renseignements auprès des directeurs des accueils périscolaires.



Restauration Municipale

La ville propose un service de restauration dans chaque établissement scolaire. Une attention particulière est apportée à l'équilibre des menus et à la qualité des repas.

Le service restauration assure, au sein de la cuisine centrale, la préparation de près de 1 000 repas quotidiens : petite crèche, scolaires, seniors et manifestations municipales.

Constituée d'une cuisine centrale (Bourg) et d'une cuisine satellite (Moulin), la restauration élabore des repas validés par une diététicienne à partir de produits frais.

- Un repas végétarien par semaine en période scolaire.
- Les circuits courts et produits bio sont privilégiés.

Les enfants sont encadrés par du personnel municipal constitué pour l'essentiel d'animateurs, d'ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) et d'agents du service restauration.

Deux selfs ont été aménagés. Ils permettent l'autonomie et la convivialité en limitant le gaspillage alimentaire. Les déchets issus des repas sont compostés. Les enfants sont associés à la démarche de tri sélectif dès le rangement de leur plateau.

Toujours dans un souci de respect de l'environnement, les enfants peuvent utiliser des serviettes en tissu pour le repas. Ils devront apporter le lundi une serviette marquée de leurs nom et prénom. Celle-ci devra être lavée le week-end et redonnée le lundi suivant.

Il est possible d'accueillir les enfants sous PAI alimentaire (Protocole d'Accueil Individualisé). Les familles fournissent alors le panier-repas de l'enfant (glacière fournie gratuitement par la ville à la famille).

 Les menus sont consultables sur
le site de la ville www.ingre.fr
Enfance et Jeunesse » - « Restauration Municipale »

Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Gabriel Pahaut, situé dans le parc de Bel Air, regroupe les différentes structures de loisirs accueillant les enfants de maternelle et élémentaire le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Les équipes qui encadrent les enfants au sein de l'Accueil de Loisirs sont composées de directeurs et d'animateurs diplômés.

Les animateurs proposent, aux choix des enfants, de nombreuses activités ludiques qui favorisent l'épanouissement et la découverte : jeux sportifs, activités de créations manuelles, activités d'expression artistique, jeux de société, activités de plein air, etc.

Option Nature Aventure au sein de l'ALSH Élémentaire. Cette option accueille les enfants à partir du CE2 en journée. Activités autour de la nature, de l'éducation à l'environnement.

Attention, Nature Aventure est fermée aux vacances de Noël et les places sont limitées.

À SAVOIR



*Inscription à la journée
ou à la demi-journée avec repas
(matin ou après-midi).*



Horaires d'accueil

> Le mercredi et petites vacances scolaires

Arrivée de 8h30 à 9h30 - Départ de 16h30 à 17h
Un accueil avant (de 7h30 à 8h30) et après centre (de 17h à 18h30) est proposé aux familles avec un coût supplémentaire.

**Accueil de loisirs fermé du 21 au 25 décembre 2026
mais ouvert du 28 au 31 décembre 2026.**

> Les vacances d'été

Arrivée de 7h30 à 9h30 - Départ de 16h30 à 18h30
(accueil péricentre intégré à la journée)



Renseignements : jeunesse@ingre.fr

Accueil unique au 02 38 22 85 22

Accueil de Loisirs au 02 38 22 85 15



Mik'ados

La structure MIK'ADOS accueille les jeunes collégiens pendant les vacances scolaires.

Au préalable un dossier famille doit être rempli. Ensuite, l'accueil des jeunes se fait sans inscription. Ils sont acteurs de la structure, ils choisissent le programme et les activités.

Renseignements :

Accueil Unique au 02 38 22 85 22



Animations sportives

École Municipale de Sport

Encadrée par un éducateur du service des sports, l'école municipale de sport propose aux enfants une pratique multisports de découverte et d'initiation. Elle s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans, scolarisés en école élémentaire et /ou résidants sur la commune.

Gymnase de La Coudraye - Tous les mercredis un sport différent, rendez-vous sur place

- Pour les 6-8 ans : de 15h30 à 17h (uniquement en période scolaire)
- Pour les 9-11 ans : de 14h à 15h30

Anim'sport

Stages sportifs multisports à la semaine pour les jeunes de 9 à 15 ans résidant sur la commune. Ils sont acteurs de leur programme. Ces stages ont lieu la première semaine des vacances de février, avril, octobre et au mois de juillet. Le repas est à apporter par l'enfant.

Gymnase Coubertin de 9h à 17h. Au préalable le dossier famille doit être rempli.



Renseignements Accueil Unique au 02 38 22 85 22 - mail : accueil@ingre.fr

École Municipale de Musique

Principal lieu de vie sonore et d'enseignement artistique de la Ville, l'École Municipale de Musique accueille les enfants dès 3 ans et accompagne les futurs musiciens jusqu'à l'âge adulte.

Encadrés par 18 enseignants tous diplômés des grands conservatoires, c'est au Château de Bel Air, au cœur du parc du même nom, que résonnent les premières notes des jeunes Ingréens.

Depuis l'éveil des tout-petits et jusqu'à un niveau de fin d'études musicales, les élèves de l'École apprennent à jouer d'un ou plusieurs instruments, seul ou en orchestre, à la découverte des différents styles, du Classique aux Musiques Actuelles, en passant par le Jazz ou les Musiques du Monde.

Hors les murs, elle propose des Interventions Musicales à l'année, des séances de découvertes instrumentales aux différents Groupes Scolaires et Maternelles, et bien sûr, des concerts et des animations pour rythmer toute l'année.



L'École de Musique propose également dès la 1^{ère} année une Initiation à l'Orchestre : l'occasion d'essayer tous les instruments enseignés et d'apprendre directement et uniquement en orchestre à jouer de l'instrument choisi. Une méthode pédagogique sérieuse mais très ludique, dans l'esprit de « l'Orchestre à l'Ecole » ou du projet « Demos ».

Affiliée à l'Union des Conservatoires et Ecoles de Musique du Loiret (UCEM)

Disciplines pratiquées

Instruments enseignés

- flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone
- trompette, cor, trombone, tuba
- violon, violon alto, violoncelle, contrebasse
- guitare, basse, piano, accordéon
- toutes percussions
- technique vocale

Pratiques collectives

- Initiation Orchestre dès 7 ans
- Ensemble à cordes et orchestres de vents
- Ateliers Musiques Amplifiées
- Ensemble d'accordéons.
- Atelier Batucada.
- Chant choral et ensemble vocal féminin

Formation Musicale

- Éveil musical dès 3 ans.
- Cours de Formation Musicale
- Cursus diplômant
- Préparation aux examens UCEM



RENSEIGNEMENTS

Château de Bel Air - 31, route d'Orléans

Tél. 02 38 22 85 36

Mail : ecoledemusique@ingre.fr

Accueil Unique au 02 38 22 85 22

Médiathèque-ludothèque La Parenthèse

Située au cœur du Carré Bel Air, la Médiathèque-ludothèque La Parenthèse dispose d'espaces modernes et ludiques pour se cultiver, s'informer, se distraire, se rencontrer. Son accès est libre et gratuit pour tous. Vous y trouverez des collections riches et variées, ainsi que des postes informatiques et un accès Wifi. A la belle saison, venez profiter du jardin de lecture ! Que ce soit pour emprunter, pour travailler ou tout simplement flâner, nous vous invitons à venir profiter des services proposés à La Parenthèse.

Tout au long de l'année, l'équipe de la Médiathèque-ludothèque propose et anime de nombreuses actions, au programme vous trouverez, entre autres :

Vos rendez-vous habituels :

- **Les P'tits bouts d'Histoire : lectures, comptines et jeux de doigts, pour les 0-3 ans**
- **La Bricole à histoires : lectures suivies d'un « atelier créatif », pour les 7 ans et plus**
- **L'Heure du jeu : des jeux de société à partager, pour petits et grands**

Et des nouveautés :

- **Les projections de films « ciné-séniors », pour les aînés**
- **Les animations jeux proposées par votre ludothécaire**
- **Les contes en vacances**
- **...et bien d'autres animations à découvrir chaque trimestre**

Patience...

Vous
pourrez
prochainement
découvrir votre future
Médiathèque-Ludothèque
"LA PARENTHÈSE" !



EN PRATIQUE

PERIODE SCOLAIRE

Mardi de 14h à 18h30

Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h30

Vendredi de 14h à 19h

Samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h

VACANCES D'ETE

Mardi de 15h à 18h30

Mercredi de 10h à 13h et de 15h à 18h30

Vendredi de 15h à 18h30

Samedi de 10h à 13h et de 14h à 16h

Boîte de retour extérieure de documents

Mercredi de 10h à 13h et de 15h à 18h30

Vendredi de 15h à 18h30

Samedi de 10h à 13h et de 14h à 16h

(Boîte de retour extérieure de documents)



À SAVOIR

Inscription gratuite

pour toutes et tous,
quelle que soit la ville de résidence.





Le service Petite Enfance propose un Relais Petite Enfance (R.P.E) et une petite crèche municipale

• Le Relais Petite Enfance

C'est un service gratuit à destination des assistant.es maternel.les agréé.es, des candidat.es à l'agrément, des gardes d'enfants à domicile et des parents employeurs ou futurs employeurs. C'est un lieu de rencontre, de socialisation et d'échanges pour les enfants.

• La petite crèche "La coccinelle"

C'est un mode d'accueil occasionnel et régulier réservé aux enfants avant leur scolarisation à l'école maternelle. Elle permet à l'enfant de s'éveiller dans un environnement collectif. L'équipe de professionnels est là pour veiller à sa sécurité physique, affective et à son épanouissement en prenant en compte le rythme, les besoins et compétences de chacun.

RELAIS PETITE ENFANCE

Contact : Mélanie MARÉCHAL-PIERSON

Tél. 02 38 22 38 89 - 06 59 80 65 19

Mail : rpe.les.lapinoux@ingre.fr

Permanences :

lundi : 9h15-11h15

mardi : 8h30-9h / 11h-12h / 12h30-17h30

mercredi : 8h/12h sur rdv

jeudi : 8h30-9h / 11h-12h / 12h30-17h30

vendredi : 8h30-9h / 11h-12h / 12h30-17h30



PETITE CRÈCHE

Contact : Mélanie MADEIRA - Tél. 06 76 73 39 77 - Mail : petitecrechelacoccinelle@ingre.fr

Accueil régulier (pré-inscription sur le site de la ville dans "mes démarches en ligne") Horaires de la structure du lundi au vendredi de 8h à 18h).

Accueil occasionnel (pré-inscription par téléphone) - Horaires de la structure du lundi au vendredi, 8h30/16h30.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Service Petite Enfance - rue du Château d'Eau (accès par le parking de la salle des fêtes)

Accueil Unique : 02 38 22 85 22



THÉÂTRE - CONTES
MARIONNETTES - DANSE
CONCERTS...



**BILLETTERIE EN LIGNE
SUR WWW.INGRE.FR
OU SUR PLACE DANS LA LIMITE
DES PLACES DISPONIBLES**

RETROUVEZ-NOUS SUR

**f QUOI DE NEUF ?
LA CULTURE À INGRÉ**

Mairie d'Ingré

14, place de la Mairie
BP 57031 - 45140 Ingré
Renseignements
02 38 22 85 22